

Pôle Education
Tarifs pour les chartrains
délibération du Conseil municipal

Les tarifs de base font l'objet d'une dégressivité votée par le CCAS.

* tarifs ne faisant pas l'objet d'une dégressivité

		tarifs de base	arrhes	tarif unique
accueil périscolaire	accueil par 1/4 d'heure	0,43 €		
	goûter	0,66 €		
accueil de loisirs extrascolaire	journée	13,17 €		
	1/2 journée	7,58 €		
	veillée	7,58 €		
centre d'animation l'Igloo	atelier 1/2 journée sans repas	8,78 €		
	atelier 1/2 journée avec repas	14,77 €		
	atelier journée avec repas	20,76 €		
	activité à la journée avec repas	20,76 €	7,00 €	
	repas au centre			3,20 €
mini-camps et séjours	mini-camp 4 jours	198,00 €	60,00 €	
	mini-camp 5 jours	247,00 €	77,00 €	
	séjour 11-14 ans	340,00 €	99,00 €	
	séjour 14-17 ans	349,00 €	105,00 €	
restauration	repas scolaire ou extrascolaire réservé	5,99 €		
	repas scolaire ou extrascolaire consommé non réservé	8,55 €		
	repas scolaire ou extrascolaire réservé non consommé	8,55 €		
stagiaires accueillis* dans la collectivité	percevant une indemnité ou une gratification	6,12 €		
	ne percevant ni indemnité ni gratification	gratuité		
autres*	enseignants, adultes inscrits à des activités ou à des stages organisés par les services communaux ou associations chartraines, élus municipaux	7,79 €		
	jeunes de moins de 18 ans inscrits à des activités ou à des stages organisés par des associations chartraines, agen,ts communaux	6,12 €		